

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

RIE III: cette fois, il faudra gagner

Le 17 juin 2016, dernier jour de la session d'été, le Parlement fédéral a adopté la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). La gauche a lancé le référendum.

Si la RIE III a pour but formel de mettre fin au braconnage fiscal que représentent les «statuts fiscaux spéciaux», la loi votée par la majorité de droite contient tellement d'allègements que cela revient à pérenniser des pratiques fiscales dommageables au bénéfice de toutes les entreprises. La droite n'a pas hésité à introduire la possibilité pour les entreprises de déduire des charges fictives comme les intérêts notionnels ou la déduction de 150% des dépenses de recherche et développement.

Les effets sur les finances fédérales, mais surtout cantonales et plus encore communales seront colossaux, alors que des programmes d'économies sont en cours de préparation un peu partout. Le référendum est annoncé et il est essentiel de gagner cette campagne. Toutefois, la donne sera très différente selon les cantons. Dans le canton de Vaud, le compromis Maillard-Broulis brouille les cartes. Le taux d'imposition scandaleusement bas adopté qu'il a adopté met sous pression les autres cantons, dont Genève. Vu l'état des finances cantonales, la gauche ne peut pas espérer faire mieux que d'essayer de limiter autant que possible les coupes dans les prestations.

Le combat contre la RIE III est un combat essentiel. Plus que jamais, il faut, partout en Suisse, que la gauche se mobilise pour faire échec à ces vastes cadeaux fiscaux qui entraîneront austérité, concurrence fiscale intercantonale et braconnage des ressources fiscales des pays voisins.

Réd.



Manifestation de travailleurs sans emploi, Vienne, Edith Tudor-Hart, 1932.
(© Scottish National Portrait Gallery / Photograph by Edith Tudor Hart)

Österreich 2016

Il semble qu'on ne parle de l'Autriche que lorsque l'extrême droite s'y fait plus menaçante que d'habitude. Et pourtant, la gauche suisse devrait s'inspirer des expériences autrichiennes, dans un pays où la social-démocratie a longtemps été au pouvoir et où les syndicats sont incomparablement plus forts qu'en Suisse.

À distance des lieux communs traditionnels et de l'agitation européenne lorsqu'un clone de Christoph Blocher y fait une percée, *Pages de gauche* vous propose cet été un dossier complet sur ce voisin à la fois si proche et si différent.

Lire en pages 9 à 19

■ Syndicalisme

Face aux multinationales, il faut mettre en place une convention internationale sur les chaînes d'approvisionnement.

Page 4

■ Livres

Dans *La médiocratie* d'Alain Deneault et *Refuser de parvenir* du CIRA-Lausanne, la réussite sociale est remise en question.

Page 7

■ Hommage

Infatigable militant, Vitaliano Menghini nous a quittés.

Page 8

ANNIVERSAIRE

25 ans de la grève des femmes

Le 14 juin 1981 est inscrit dans la Constitution fédérale le principe d'un «salaire égal pour un travail de valeur égale». Les bases de l'égalité salariale entre femmes et hommes sont ainsi posées. Il faudra cependant une journée de lutte et de grève des femmes le 14 juin 1991 pour que le pays se rende réellement compte de la valeur du travail des femmes. Ce jour-là, il y a 25 ans, les femmes font la grève sur les lieux de travail, mais aussi à la maison pour revendiquer l'égalité des salaires et le partage des tâches. Des centaines de milliers de femmes ont surpris le pays par l'ampleur de leur mobilisation, qui aboutira le 1^{er} juillet 1996 à l'adoption de la loi sur l'égalité (LEg).

DANGER POUR LA LOI SUR L'ÉGALITÉ

Pourtant, en 2016, les femmes gagnent toujours en moyenne 20% de moins que les hommes, à taux d'activité comparable. De l'argent qui manque durant leur vie active, mais aussi à la retraite. Et malgré ce constat, le Conseil fédéral a

présenté début 2016, un projet de révision de la LEg extrêmement faible. Ce dernier ne prévoit d'agir que sur les inégalités dites «inexplicables». Terriblement modeste, le projet ne prévoit ni une autorité fédérale de surveillance, ni des sanctions contre les entreprises. Plus fort encore, le patronat et la droite ont réussi à éjecter la révision de la LEg du programme de législation!

LA MOBILISATION DOIT CONTINUER

Après avoir instrumentalisé l'égalité pour justifier la hausse de l'âge de la retraite des femmes, le patronat exige de stopper tout progrès. Cette offensive est grave, car il a fallu les efforts de plusieurs générations de femmes pour rendre visibles les inégalités salariales, expliquer qu'elles ne sont pas «naturelles», et pour montrer que la valeur du travail n'est jamais neutre. Cette offensive patronale nous ramène en arrière d'un siècle, lorsque le salaire des femmes était considéré comme un simple salaire d'appoint.

Le droit à l'égalité salariale ne pourra être atteint qu'avec la mise en place de contrôles et de réelles sanctions. En effet, les plaintes pour inégalités salariales ne peuvent pas remplacer les contrôles. Ces procédures judiciaires s'étalent souvent sur des années, s'avèrent très conflictuelles et constituent parfois un risque pour la carrière des femmes concernées. Autant de raisons qui expliquent pourquoi ces dernières y renoncent souvent.

C'est pourquoi, 25 ans après la grève des femmes et 20 ans après l'entrée en vigueur de la LEg, les femmes doivent plus que jamais se mobiliser. D'une part, pour que l'égalité salariale ne reste pas simplement une profession de foi, mais devienne effective, et d'autre part contre l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, qui n'a rien d'une mesure égalitaire.

Maria Pedrosa
Secrétaire syndicale SSP

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s,
chômeuse·s): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Antoine Chollet (AC), Yannick Egger (YE), Mathieu Gasparini (MG), Émilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Ilias Panchard (IP), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Duroos, Dan Gallin, Claude Grimm, Anne Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco.

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmaster:
Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulllioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



Isabelle Chevalley intéressée par le Conseil d'Etat vaudois

SITE INTERNET

Nouveautés sur notre site Internet

On trouvera ce mois-ci sur notre site internet un compte-rendu du débat à propos de la troisième réforme de l'imposition des entreprises, organisé par *Pages de gauche* et tenu le 17 juin 2016 à Lausanne, en présence de Jean-Luc Ferrière, secrétaire syndical au SIT (Genève), Marianne Huguenin, syndique de Renens (POP), Carole-Anne Kast, présidente du PS Genève, Lisa Mazzone, conseillère nationale Les Verts (Genève) et Roger Nordmann, conseiller national PS (Vaud).

On pourra également y lire une version longue de l'entretien avec Sandrine Salerno (voire ci-contre).

ENTRETIEN

Refermer la boîte de Pandore

Les débats autour de la laïcité ont été relancés à Genève par un projet de loi du Conseil d'État. Le sujet divise la gauche, on le sait, et *Pages de gauche* en a déjà rendu compte (voir *Pages de gauche* n° 102).

Nous publions ce mois-ci un entretien avec Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge des ressources humaines en ville de Genève, qui a pris position sur la question de manière tranchée (voir *Le Courrier* du 27 mai).

Pourquoi cette agitation à Genève?

Suite aux travaux de la «plateforme de réflexion sur la laïcité» initiée par Pierre Maudet, le Conseil d'État a présenté un projet de «loi sur la laïcité». Deux autres textes ont été rédigés, l'un demandant une séparation stricte de l'État et du religieux, provenant d'une partie d'Ensemble à Gauche, et l'autre, de Solidarités, constituant un projet de loi constitutionnelle demandant l'égalité de traitement de toutes les citoyen-ne-s, quelle que soient leur religion, sans demander que l'État soit aconfessionnel.

Nous sommes donc en présence de deux débats, l'un sur les limites de l'action de l'État en regard du fait religieux, et l'autre sur une supposée neutralité de l'État et de ses agent-e-s.

Avant le dépôt du projet du Conseil d'État, ces débats n'existaient pas à Genève. Celui-ci a donc véritablement ouvert une boîte de Pandore.

Quelle définition de la laïcité et des rapports entre les églises et l'État adopter?

À Genève, nous connaissons une gestion plutôt ouverte des rapports entre églises et État. Celui-ci prélève les impôts ecclésiastiques, entretient des aumôneries pour les prisons,

permet aux églises un usage du domaine public, etc. Il y a donc une grande porosité entre le politique et le religieux, et une empreinte de ce dernier dans le patrimoine architectural cantonal. Je crois qu'il faut maintenir cette porosité.

Depuis James Fazy, les principes sur lesquels repose la laïcité genevoise sont la liberté de conscience pour les individus et un espace accordé aux principales religions, à l'époque les églises réformée, catholique et grecque orthodoxe, ainsi que la synagogue et les francs-maçons. Ces principes me semblent justes, en ajoutant que la liste des religions doit tenir compte de la situation réelle, qui a bien sûr évolué depuis le milieu du XIX^e siècle.

Les gens ont une appartenance religieuse, et doivent dès lors avoir le droit de pratiquer leur culte. La séparation stricte des églises et de l'État ne correspond pas du tout à la manière de vivre à Genève. L'espace public y est plein de signes religieux, comment pourrait-on confiner ces derniers à l'espace privé?

La neutralité de l'État suppose l'invisibilité de l'appartenance religieuse des agent-e-s de la fonction publique. En ce qui me concerne, tant que l'habillement n'altère ni la compétence de la personne concernée, ni la qualité de la prestation, il n'y a pas de raison de légiférer sur le sujet.

Comment contextualiser ces problèmes?

À Genève, ce n'est pas en interdisant toute relation entre État et religions que nous pourrions lutter contre d'éventuelles dérives communautaristes ou intégristes. Bien au contraire, je crois plutôt que ce sont des politiques strictes qui auraient toutes les chances de renforcer ces dérives.

S'agissant du voile, il faut insister sur la capacité d'auto-détermination des femmes. Vouloir protéger les femmes contre elles-mêmes en leur interdisant certaines pièces de vêtement ne contribue pas à leur émancipation. Par ailleurs, à partir du moment où on légifère sur les vêtements, on ne s'arrête plus.

Les propositions d'interdiction du voile pour les agent-e-s de l'État me semblent donc être une réponse simpliste à un problème qui ne se pose pas.

Notre objectif, à gauche, doit être de construire une société où chacun-e se sente accepté en y occupant une place légitime. Croire, comme ne pas croire, est une liberté fondamentale que nous devons aussi protéger.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

«Au nom de Dieu Tout-Puissant!»

L'injonction qui ouvre la Constitution fédérale signale tout de suite le caractère oiseux du débat autour de la laïcité à la sauce helvétique. Un autre cas célèbre est l'affaire «Abgottsson», du nom de cet enseignant valaisan qui avait été licencié pour avoir décroché un crucifix de sa salle de classe. En 2009, la Cour européenne des droits de l'homme avait également condamné l'Italie pour la présence de crucifix dans les salles de classe. Un recours est toujours pendant.

Sur le terrain des entreprises, récemment, sur demande de la Cour de cassation belge saisie d'un recours d'une réceptionniste d'une compagnie de sécurité privée belge qui demandait le droit de porter un voile islamique au travail (et à qui cela avait été refusé), l'avocate générale de la Cour de justice de l'UE Juliane Kokott a clarifié l'interdiction de discrimination fondée sur la religion. Dans son préavis (qui ne préjuge pas de la décision de la Cour), l'avocate générale estime qu'il n'y a pas de discrimination directe quand une employée de foi musulmane est interdite de voile sur son lieu de travail pour autant que cette interdiction fasse partie d'un ensemble de règles générales de l'entreprise prohibant tous les signes politiques ou religieux. Bien entendu, le principe de proportionnalité reste au centre de ce genre de décision. MG

SYNDICATS

Une convention internationale sur les chaînes d'approvisionnement?

Du 30 mai au 10 juin 2016, la Conférence internationale du travail (CIT) 2016 s'est tenue à Genève. La question du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM) était notamment à l'ordre du jour et pourrait représenter un tournant vers une meilleure régulation de ces dernières.

Dans le processus d'extension du marché de ces trente dernières années, un des points les plus saillants a été la réorganisation de la production dans des CAM. Les entreprises comme Apple et Walmart ne fabriquent plus les produits qu'elles vendent mais coordonnent plutôt leurs productions entre des milliers d'entreprises productrices situées à travers le monde. Ces arrangements avec les entreprises sous-contractantes garantissent aux multinationales les meil-

leurs profits sans devoir rendre des comptes par rapport à la pression à la baisse sur les conditions sociales et environnementales.

MONDIALISER LA LUTTE

Mettre à l'ordre du jour les CAM à la CIT 2016 est déjà un succès. L'enjeu est en effet d'une grande importance. Les représentant-e-s des industries ont défendu ce modèle des CAM en prétendant que cela correspondait aux besoins de développement et que la régulation devait se faire au niveau national. Les milieux syndicaux ont au contraire démontré que les CAM augmentent l'exploitation des travailleuses-eurs, d'où un besoin de régulation à un niveau global, par exemple avec une convention internationale sur les CAM. Cela permettrait notamment que les multinationales

puissent être tenues responsables des conditions de travail dans l'ensemble de la chaîne.

Cette convention est un objectif de longue date des représentant-e-s syndicaux, dans la perspective d'une réponse globale et coordonnée aux questions des CAM. Cela serait un moyen en plus dans la construction du rapport de force avec les multinationales et une structure pour engager les prochaines luttes. Ainsi l'objectif à court terme pour les milieux syndicaux est d'organiser le soutien à ce projet de convention afin qu'il se concrétise à la table des négociations lors de la prochaine CIT en 2017.

*Cameron Thibos, Neil Howard
Contributeurs à
Beyond Trafficking and
Slavery / openDemocracy
(traduction et adaptation: MG)*

SYNDICATS

L'autre histoire du Gothard

Le 1^{er} juin 2016, les autorités ont inauguré le tunnel de base du Gothard avec toute la pompe possible. Il aura fallu quinze ans pour creuser ce tunnel de 57 km. Malgré leur absence des cérémonies d'inauguration, il ne faut pas oublier que cet ouvrage à la fois immense et exceptionnel n'aurait pas été possible sans le labeur de plusieurs milliers de mineuses-eurs. Neuf y sont morts.

Le niveau de mobilisation sur le chantier du Gothard a été exceptionnel. On peut remarquer, pour ne prendre qu'un exemple, que les grèves du secteur de la construction ces dix dernières années ont été suivies par tou-te-s les mineuses-eurs sur les chantiers de Bodio et de Faido, au Tessin!

De nombreuses revendications syndicales ont été exprimées ces dernières années sur le chantier du Gothard. On peut

mentionner l'augmentation du salaire pour le travail en équipes (là où le travail ne cesse jamais), le relèvement de l'ensemble de la grille salariale, et particulièrement du salaire minimum, l'introduction de nouvelles indemnités pour le travail pénible, ou encore l'amélioration de la nourriture et des conditions de logement.

La stratégie syndicale adoptée par les mineuses-eurs de Bodio et Faido reposait sur la détermination des travailleuses-eurs et leur volonté de lutter de manière collective et autonome pour obtenir ce qu'ils et elles souhaitaient. D'une certaine manière, c'était une reproduction moderne du concept de lutte des classes, et cela a été payant dans de nombreuses circonstances.

La contribution de ces travailleuses-eurs ne s'est pas limitée au domaine de la production, elle a aussi été cultu-

relle. Elle a amené en Suisse l'expérience, la volonté et la détermination nécessaire pour se battre pour les droits des travailleuses-eurs. En ce sens, l'histoire se répète. On a assisté sur le chantier du Gothard à ce que d'autres générations de travailleuses-eurs immigré-e-s avaient accompli durant les XIX^e et XX^e siècles, y compris sur le premier chantier du Gothard, et l'on sait combien ces luttes alors largement inédites en Suisse ont contribué à la construction du mouvement ouvrier et syndical dans ce pays.

Il convient donc d'honorer les bonnes personnes en ce moment d'inauguration du tunnel de base du Gothard, et se souvenir de celles et ceux qui ont lutté pour de meilleures conditions de travail et de vie, et qui, pour neuf d'entre elles et eux, l'ont perdue.

*Matteo Pronzini
Secrétaire syndical Unia*

POLITIQUE D'ASILE

L'asile après le 5 juin

À peine le peuple avait-il clairement rejeté la politique d'obstruction systématique voulue par l'UDC le 5 juin dernier que PDC et PLR venaient à la charge: réduction de l'aide humanitaire et renvoi des Érythréen-ne-s pour Petra Gössi et proposition d'envoi de l'armée aux frontières pour Gerhard Pfister. Cette surrenchère déplacée doit être vivement combattue. Car la Suisse s'apprête à vivre avec une augmentation – probablement forte – du nombre de demandeurs-eurs d'asile au cours de ces prochains mois. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire que les politiques proposent des solutions solides pour garder crédible notre tradition d'accueil.

CONTRE TOUTE LIMITATION

Dans l'immédiat, le PS revendique le maintien des frontières ouvertes quoiqu'il arrive et le refus de toute limitation de l'accès au droit d'asile. En cas de très forte affluence, l'utilisation de l'armée ne peut être envisagée qu'en dernier recours et pour des activités logistiques uniquement. Celle-ci ne doit suppléer en aucun cas aux gardes-frontières, ni entrer en contact avec les réfugié-e-s, car l'enregistrement et l'hébergement doivent toujours rester du seul ressort des autorités publiques (Confédération, cantons et communes). En outre, il est essentiel de réformer notre politique d'in-

tégration pour faire en sorte de lever toutes les discriminations à l'insertion dans le marché du travail et mettre en place une intégration précoce (dès le dépôt de la demande d'asile).

ASSOULIR L'OCTROI DE VISAS

Du point de vue externe, l'augmentation forte de l'aide humanitaire et de l'aide au développement est d'une évidence nécessaire. Après la suppression des demandes d'asile aux ambassades en septembre 2012, la Suisse doit surtout se résoudre à assouplir l'octroi des visas humanitaires qui permet aux réfugié-e-s de venir en toute sécurité. Malgré la recrudescence des conflits, on a même assisté en 2015 à une nette diminution du nombre de visas humanitaires octroyés (- 73%). Le programme de réinstalla-

tion pour les personnes les plus vulnérables qui consiste à faire identifier les cas délicats par le HCR au Liban et à les faire venir ici prend trop de temps. En 2015, le Conseil fédéral a bien lancé une action humanitaire d'accueil («Syria II») pour 3000 personnes. Seules 527 personnes ont pu à ce jour en bénéficier.

L'Europe continue de s'enliser et le désespoir des réfugié-e-s ne cesse de provoquer des milliers de morts année après année. Face à cette crise sordide, il est possible de mettre en place des corridors humanitaires – compatibles avec Schengen – pour ouvrir progressivement les frontières aux plus vulnérables des réfugié-e-s. L'immobilisme européen n'a que trop duré. La Suisse doit agir.

*Cesla Amarelle
Conseillère nationale PS/VD*

GENÈVE

Les coupes attendront

La campagne qui a précédé la votation du 5 juin 2016 sur les coupes budgétaires avait, pour la Ville de Genève, un côté exceptionnel. L'Alternative s'est montrée unie (chose suffisamment rare pour être soulignée), les milieux culturels se sont mobilisés de manière créative et intense, la droite avait accepté sa défaite avant le début de la campagne et a mis ses priorités ailleurs. Mais peut-on se reposer sur cette double victoire (respectivement 60,31% et 61,68% pour les mandats et achats de la Ville ainsi que les subventions et fonds généraux) pour la suite de la législation? Rien n'est moins sûr.

Ayant vu la difficulté à faire passer des coupes linéaires qui créent un front d'opposition très large, la droite changera de stratégie. Certes, l'alliance PLR-PDC-UDC-MCG gardera ses cibles de prédilection, à savoir la culture (du moins celle qui existe en dehors de l'opéra et de sa fosse d'orchestre) et les charges de fonc-

tionnement. Par contre, il n'y a aucune garantie que la solidarité au sein du monde associatif ne se fissure pas face aux coupes ciblées. Les charges de fonctionnement restent également une cible facile – le travail de visualisation du lien entre le budget et les prestations concrètes reste à faire.

Mais alors, que faire? Face à une droite déchainée, une politique d'opposition agressive est la seule riposte possible. Sauf que dans le contexte d'un exécutif majoritairement de gauche, elle ne peut guère être crédible sur la durée de la législature. L'objectif ne peut donc être que la reconquête de la majorité au Conseil administratif en 2020 – après-demain, politiquement parlant. L'articulation des priorités politiques, la reconstruction de l'Alternative et le travail de mobilisation doivent commencer maintenant. En 2019, ce sera trop tard.

Olga Baranova



LIVRES

Le premier libertaire

C'est un auteur quelque peu oublié que remet en lumière la publication d'un recueil de textes de Joseph Déjacque par les éditions La Fabrique, intitulé *À bas les chefs! Écrits libertaires (1847-1863)*.

Colleur de papier-peint et écrivain autodidacte convaincu par les idées socialistes, l'itinéraire politique du jeune Déjacque va être accéléré par les journées insurrectionnelles de juin 1848, réprimées dans le sang par la nouvelle république bourgeoise, puis par l'exil auquel il est contraint dès 1851. Il s'oppose alors au petit milieu de proscrits «révolutionnaires» en Angleterre, leur reprochant de passer leur temps à se répartir les hypothétiques postes de ministres d'un gouvernement futur, commence à

se revendiquer anarchiste, puis part s'installer aux États-Unis, d'où il publiera presque seul un journal dont le titre est constitué par un néologisme de son invention: *Le Libertaire*.

Ce mot, qu'il crée pour l'opposer à «libéral», apparaît pour la première fois en 1857 dans son texte intitulé *De l'Être-humain mâle et femelle*, ardente polémique contre la misogynie de Proudhon, qu'il qualifie précisément de «libéral», l'enjoignant d'être «franchement, entièrement anarchiste» et de cesser de «crier contre les hauts barons du capital, et de vouloir réédifier la haute baronnie du mâle sur la vassale femelle».

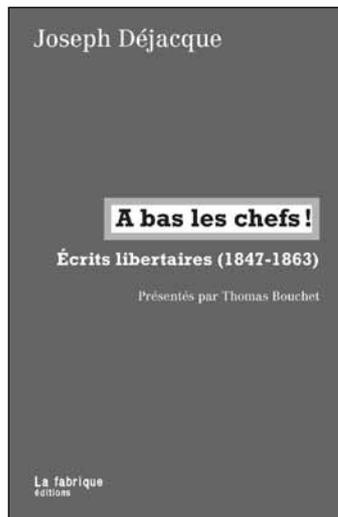
Dans un style d'une vigueur rare – qui évoque son contemporain Ernest Cœurderoy, avec qui il partage également l'expérience de l'exil et une certaine radicalité (cf. *Pages de gauche* n° 151) –, Déjacque fustige sans discontinuer les institutions autoritaires que sont l'État, l'église ou la famille, mais se distingue

également par son opposition au système esclavagiste alors en vigueur aux États-Unis et par la défense de «ces Indiens [d'Amérique] que la Civilisation n'a cessé et ne cesse encore de piller et d'assassiner».

Mais cette haine de l'autorité sous toutes ses formes, qui le pousse à certaines outrances (il encourage ainsi les ouvrières-iers confiseurs-eurs à empoisonner les bonbons de nouvel-an pour tuer le maximum d'aristocrates!), est aussi comme le notait l'historien Max Nettlau «le plus violent des amours pour l'humanité». Ce revers lumineux de l'intransigeance de Déjacque apparaît bien dans certains tendres poèmes, ou dans sa grande «utopie anarchique», *L'Humanosphère*, où s'affirme l'espoir d'une «société sans Foi ni Loi, se mouvant librement et harmoniquement en dehors de toute autorité religieuse ou gouvernementale».

Gabriel Sidler

À lire: Joseph Déjacque, *À bas les chefs! Écrits libertaires (1847-1863)*, Paris, La Fabrique, 2016.



LIVRES

Une histoire populaire de la France

Enfin! Il aura fallu attendre presque quarante ans pour qu'une entreprise comparable à celle de Howard Zinn dans son extraordinaire *Histoire populaire des États-Unis* (voir *Pages de gauche* n° 85), soit conduite pour la France. Ce sera chose faite l'année prochaine, puisque les éditions Agone, à Marseille annoncent la parution d'une *Histoire populaire de la France*, écrite par Gérard Noiriel.

Lorsqu'on parle de «histoire populaire», il faut toujours l'entendre dans deux sens complémentaires. Il s'agit d'abord d'une histoire du peuple, de celles et ceux qui ne figurent pas habituellement dans les livres d'histoire, des anonymes et des invisibles dont on pense, précisément, qu'ils et elles n'ont pas d'histoire,

et encore moins qu'ils et elles pourraient la faire.

L'HISTOIRE À REBrousSE-POIL

Écrire une histoire populaire, c'est ainsi faire réapparaître toute une série de personnages et d'événements ignorés ou soigneusement recouverts par l'histoire officielle. Cela revient donc à broser cette dernière à rebrousse-poil, comme le disait Walter Benjamin. Mais cette entreprise a aussi un autre sens: elle consiste à écrire un livre accessible à tou-te-s, qui puisse se lire comme un roman, tout en proposant un récit alternatif à l'histoire que chacune connaît.

Les qualités d'historien et d'écrivain de Gérard Noiriel, qu'il a largement démontrées dans ses précédents livres,

laissent augurer un ouvrage important. La sortie est annoncée pour le mois de mars 2017, mais le livre est d'ores et déjà en vente par souscription sur le site de l'éditeur. Il reste maintenant à convaincre quelqu'un-e de faire le même travail de ce côté-ci du Jura: à quand une *Histoire populaire de la Suisse*?

Antoine Chollet

À paraître: Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France, de 1356 à nos jours*, Marseille, Agone, 2017 (en souscription sur agone.org).

À lire (pour patienter): Gérard Noiriel, *Le creuset français, histoire de l'immigration*, Paris, Le Seuil, 1988.



LIVRES

Refuser la médiocrité

De l'analyse de la façon dont les «médiocres ont pris le pouvoir» faite par Alain Deneault dans *Médiocratie* aux textes qui composent le recueil du Centre international de recherche sur l'anarchisme (CIRA) sur le refus de parvenir, le lien peut sembler évident: celui d'un problème à une solution. Ces deux démarches qui ne s'inscrivent pas dans les mêmes perspectives, ni dans les mêmes intentions, suggèrent cependant un accord important: les institutions formatent les individus, mais c'est à eux de résister, collectivement si possible.

«MAIS SURTOUT, SANS PLUS»

Le livre de Deneault assemble des chroniques sur l'université, les milieux dits économiques et la culture pour dénoncer un fonctionnement institutionnel dominant: l'idéologie de la «gouvernance» et ses modes de standardisation par des mécanismes d'évaluation absurdes et sans qualité. Il s'agit de dénoncer la grande farce qui fait croire à certain-e-s – surtout celles et ceux au pouvoir – que leurs privilèges sont mérités.

La réalité est à mille lieues de la méritocratie. Deneault nous alerte: attention, aujourd'hui, c'est bien le règne des médiocres. Pour réussir, «il faut penser mou et le montrer». Deneault parle de «médiocres» dans son sens étymologique et non péjoratif: on parle des gens moyens, aux compétences moyennes.

Et l'appel n'est pas au défaitisme mais à «co-rompre» définitivement ce système producteur d'inégalités afin de générer d'autres rapports sociaux pour transformer substantiellement les «institutions médiocrates».

«GARDE-TOI BIEN DE RÉUSSIR»

Refuser de parvenir pourrait ainsi constituer une ressource théorique et pratique pour résister à la tentation de «jouer le jeu» tant décriée par Deneault. Car à ce jeu sans règles, ou plutôt sans juridic-

tion, qui relève donc au final de l'arbitraire des rapports de pouvoir, on ne parvient pas à jouer sans s'adonner à la soumission et à la médiocrité. Il s'agit alors de suivre Albert Thierry, qui a le premier formulé le refus de parvenir, c'est-à-dire «refuser de vivre et d'agir pour soi et aux fins de soi».

Le recueil coordonné par le CIRA dénonce aussi largement l'idéologie méritocratique, quasi synonyme de la médiocratie, et met également l'accent sur un objectif de victoire collective. Les textes questionnent l'idéal de la réussite dans différents secteurs d'activité – école, université, travail, militantisme – en soulignant le coût de celle-ci.

Des sources d'auteur-e-s anarchistes historiques, comme un texte d'Emma Goldman sur le prolétariat intellectuel toujours d'une très grande actualité, viennent pertinemment compléter les témoignages d'expériences plus contemporaines et les analyses plus classiques.

TROUVER LE COURAGE

Résister à la réussite militante individuelle et à l'idée que le pouvoir ne saurait nous corrompre demande des pratiques collectives de réflexion, de discussion et d'action,

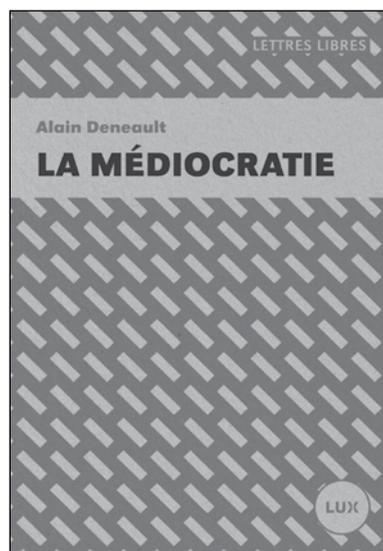
comme l'attestent les propos des militant-e-s qui tentent de mener ce projet. Car, comme le résume l'introduction, «le refus de parvenir est [...] porté par une éthique aussi simple qu'exigeante, basée sur la recherche de cohérence et de constance qui doit guider les révolutionnaires. Clé de voûte de cette attention permanente, l'affirmation que les moyens comptent autant si ce n'est plus que la fin, c'est-à-dire que la révolution n'a de sens que si les chemins empruntés pour y tendre correspondent à l'idéal émancipateur».

La lecture conjointe de ces deux textes révèle de nombreuses résonances. Rappeler que le travail, comme la politique, ne saurait représenter un lieu de carrière personnelle que pour de médiocres petit-e-s bourgeois-e-s ne plaira pas à tout le monde. On retrouve là de quoi nourrir les réflexions pour repenser un rapport au travail aujourd'hui problématique, en particulier concernant les prolétaires intellectuel-le-s qui restent attachés à leur sacerdoce, mais l'invite à refuser de jouer les médiocres sonnera probablement juste pour les très nombreuses personnes qui ont conscience de perdre leur vie à la gagner.

Stéphanie Pache

À lire:

- Alain Deneault, *La médiocratie*, Montréal, Lux, 2015.
- CIRA Lausanne, *Refuser de parvenir, idées et pratiques*, Paris-Lausanne, Nada-CIRA, 2016.



HOMMAGE

Vitaliano Menghini, mort d'un militant

Le mardi 7 juin 2016, dans l'après-midi, entouré de sa famille, Vitaliano Menghini s'en est allé, sereinement. Ami très cher, homme de cœur, authentique homme de gauche, infatigable militant, il n'eut de cesse d'œuvrer au progrès et au bien-être de la collectivité.

Vitaliano naquit en 1936 – année de Front populaire en France – à Recanati, petite cité sise à une quarantaine de kilomètres au sud d'Ancône, au centre de la province des

Marches. La vie en Italie était très dure à cette époque, particulièrement pendant la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre. Le père de Vitaliano était mobilisé ou au chômage, et sa mère devait se débrouiller pour nourrir sept enfants et ensevelir dignement l'un de ses fils, mortellement blessé par une mine en 1944.

Vitaliano, passionné d'athlétisme durant son séjour à Paris, courut et partagea une longue amitié avec le prestigieux Alain Mimoun. Celui-ci, éternel second derrière le phénomène tchèque Emil Zatopek, devra attendre les Jeux Olympiques de Sydney en 1956 pour être sacré champion olympique de marathon. Auto-didacte, féru de littérature, Vitaliano aimait déclamer de longues tirades de Baudelaire et de Rimbaud sur la terrasse ombragée de sa petite maison enserrée au milieu du vieux bourg de Saint-Blaise.

LE TRAUMATISME DES SAISONNIERS

Dès son arrivée en 1965 à Neuchâtel, Vitaliano, jeune immigré italien, ouvrier affiné à l'usine de métaux précieux Métalor, se lança à corps perdu dans diverses activités culturelles: organisation de l'Université Populaire, animation d'une émission en italien à la Radio neuchâteloise, «*La nostra realtà*», collaboration avec plusieurs journaux.

Ce fut à Genève, en 1964, où il découvrit les conditions éreintantes, dangereuses et humiliantes imposées aux tra-

vailleurs saisonniers italiens et espagnols (alors seulement des hommes), que Vitaliano se forgea une âme de militant. L'expérience traumatisante de Genève l'amena à dénoncer l'intolérable statut des saisonniers et à se battre avec acharnement pour son abolition qu'il eut la joie de fêter en 2002.

Vitaliano participa très activement, en tant que vice-président, au lancement et au dépôt en 1977 de l'initiative fédérale «Être solidaire», en faveur d'une nouvelle politique, plus humaine, à l'égard des étrangères-ers, initiative rejetée le 5 avril 1981 par 83,8% de nos concitoyen-ne-s.

Grâce à une initiative acceptée par le peuple en 2007, Vitaliano et ses compagnons de lutte obtinrent le droit d'éligibilité – en plus du droit de vote déjà en vigueur – des étrangères-ers au niveau communal à Neuchâtel, après trente ans d'un combat incessant et acharné.

Et toujours, Vitaliano nous permit de partager avec lui la joie des rencontres entre ami-e-s et militant-e-s, à siroter le petit blanc de Saint-Blaise suivi d'un rouge italien accompagné de pain et de saucisson. Moments privilégiés, propices à des échanges fructueux, solidaires et fraternels, à évoquer un monde plus humain, où la loi du plus fort, le règne du paraître et une réalité profondément injuste et inégalitaire seraient à jamais abolis.

Ciao Compagno! Merci à toi! Tu restes présent et vivant dans nos esprits et nos cœurs.

Raymond Durous

Elie Wiesel (1928-2016)

Au moment de terminer ce numéro, nous apprenions la mort d'Elie Wiesel, l'écrivain qui rédigea en 1958, dans *La Nuit*, l'un des témoignages les plus bouleversants sur l'expérience des camps d'extermination nazis. Déporté à l'âge de 15 ans à Auschwitz, puis transféré à Buchenwald, ses parents et l'une de ses sœurs seront assassinés dans ces camps.

Il était né à Sighet, aujourd'hui en Roumanie, dans cette Transylvanie qui fut le lieu du développement d'une intense culture juive ashkénaze, dévastée à la fin de la guerre par les déportations et le génocide commis par les nazis et leurs sbires locaux.

Écrivain de la mémoire, combattant en faveur du souvenir des horreurs vécues dans ces camps qui virent mourir asphyxiés puis brûlés des millions de personnes, Elie Wiesel restera une grande conscience des décennies d'après-guerre, bien qu'il dût comme beaucoup de rescapé-e-s attendre longtemps avant de pouvoir écrire sur les camps. Avec Wiesel, c'est l'un des derniers écrivains rescapés des camps de la mort nazis qui disparaît. Pour lui, «oublier les morts serait les tuer une deuxième fois». C'est maintenant à notre tour de ne pas l'oublier, lui, le témoin. AC

À lire: *Elie Wiesel, La Nuit, Paris, Minuit, 1958.*

LE POING

Devant le Conseil national, **Simonetta Sommaruga** a cru bon de prendre position sur la question du «sleep-in» de Renens accueillant des personnes en situation irrégulière. Inflexible, elle a rappelé au canton de Vaud qu'il devait exécuter les décisions de renvoi sans broncher. Alors que la gauche devrait être fière d'une éventuelle «exception vaudoise», la rigidité des propos de la ministre de justice et police mérite le poing du mois.



LA ROSE

L'an passé, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, le nombre de grévistes en Suisse a été multiplié par dix par rapport aux années précédentes. C'est surtout le mouvement dans le secteur de la construction qui est responsable de ce chiffre réjouissant, ainsi que celui de la fonction publique genevoise. Nous décernons donc notre rose aux **13'437 salarié-e-s** qui se sont mis en grève en Suisse en 2015!



DOSSIER AUTRICHE

L'Autriche sous la loupe

Une tradition veut que tout nouveau Chancelier autrichien effectue sa première visite d'État en Suisse. L'anecdote illustre la proximité géographique et culturelle entre les deux pays. Pourtant, en Suisse, romande du moins, on ne connaît que très peu de choses de l'Autriche et il est rare que l'actualité de ce pays soit relatée dans la presse helvétique.

DIFFÉRENTS PAR L'HISTOIRE

Pays alpins, sans accès à la mer, la Suisse et l'Autriche ont en commun la langue allemande et une certaine similitude dans leur organisation politique, s'agissant de deux États fédéraux de relativement petite taille à l'échelle européenne. Pourtant, la comparaison pourrait s'arrêter là. L'Autriche est héritière d'une monarchie eu-

ropéenne qui a mené une politique expansionniste jusqu'à la Première Guerre mondiale. Vienne était la capitale d'un empire au rayonnement culturel majeur en Europe, ce qu'aucune ville suisse ne peut se targuer d'avoir été. Enfin, depuis 1995, l'Autriche est membre de l'Union européenne.

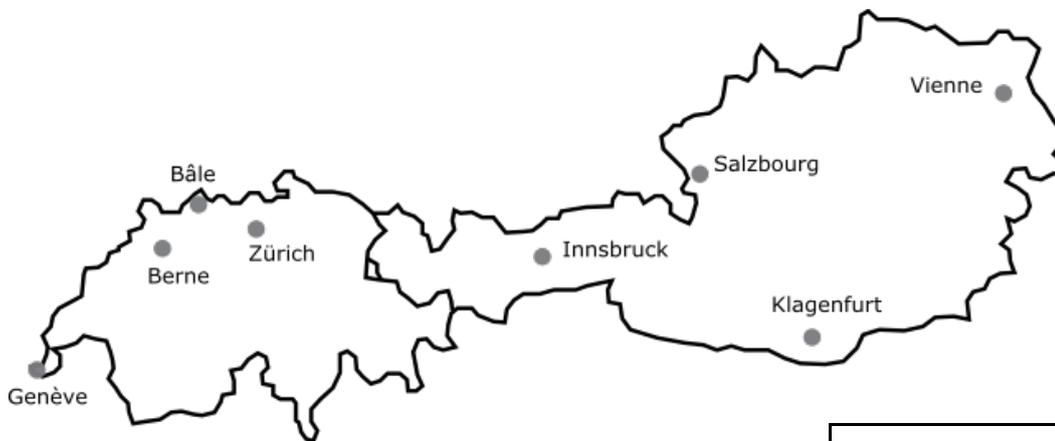
UNE GAUCHE PUISSANTE

Au jeu des différences, la place de la gauche sur l'échiquier politique autrichien est entièrement différente de celle occupée par la social-démocratie suisse. Le mouvement syndical y a toujours été nettement plus fort qu'en Suisse. En Autriche, des écoles de pensée ont développé une interprétation des théories de Marx que l'on connaît sous le terme «d'austro-marxisme». Quant à

Vienne, elle a représenté dans l'entre-deux-guerres un bastion de la social-démocratie menant des politiques sociales novatrices qui lui ont valu le surnom de *Rotes Wien* («Vienne la Rouge»).

Au fil des pages qui vont suivre, nous vous proposons un aperçu historique de la gauche autrichienne. Nous nous tenterons d'appréhender quelques enjeux politique actuels en Autriche, qu'il s'agisse de politique migratoire, de la récente élection présidentielle ou de la montée de l'extrême droite, sans oublier de nous livrer à quelques comparaisons des politiques publiques entre la Suisse et l'Autriche ou de présenter quelques-unes des figures culturelles importantes pour la gauche.

La rédaction



Statistiques

Au jeu des statistiques et des comparaisons, l'Autriche compte une superficie de 83'871 km² (Suisse: 41'277 km²) et une population de 8,7 millions d'habitant·e·s (8,3 millions pour la Suisse). L'Autriche a été, le 1^{er} janvier 1995, le quinzième pays à rejoindre l'UE.

Il n'y a pas de salaire minimum en Autriche, et le dialogue social et les relations de travail sont réglés par des conventions collectives de travail. MG

	Autriche	Suisse
Tx de couverture par CCT (2013)	98%	48,6%
Tx de syndicalisation (2013)	27,4%	16,2%
Nb total de syndiqué·e·s (2013)	1'198'600	746'000

Source: ICTWSS: Database on Institutional Characteristics of Trade Unions, Wage Setting, State Intervention and Social Pacts in 51 countries between 1960 and 2014.

	Autriche	Suisse
PIB en millions US\$ (2015)	415'478	495'190
PIB par habitant US\$ (2015)	48'194	59'711
Tx de chômage (2014)	5,7%	4,8%
Tx de chômage des jeunes (2015)	10,6%	8,6%
Déficit des administrations publiques en % du PIB (2014)	2,7%	0,2%
Dépenses des administrations publiques en % du PIB (2013)	50,9%	34,0%
Dette des administrations publiques en % du PIB (2014)	102%	46%
Participation des femmes à la vie politique (2014)	33%	29%

Source: OCDE.

DOSSIER AUTRICHE

Neutralité et forces armées

Le statut de l'Autriche au sortir de la Seconde Guerre mondiale était le même que celui de l'Allemagne, avec quatre zones d'occupation sous le commandement des quatre puissances victorieuses, la France occupant le Vorarlberg et le Tyrol (Ouest), la Grande-Bretagne la Styrie et la Carinthie (Sud), les États-Unis la région de Salzbourg et la Haute-Autriche (centre), alors que l'URSS administrait la Basse-Autriche et le Burgenland (Est), Vienne étant, tout comme Berlin, divisée en quatre zones. L'URSS n'accepta de rendre à l'Autriche sa souveraineté qu'à la condition que les autres puissances reconnaissent sa neutralité. Cette condition acceptée, les troupes d'occupation se retirèrent donc en 1955 et le Conseil

national vota à l'automne une loi proclamant la neutralité permanente du pays, son droit à la défense, le refus d'adhérer à des alliances militaires et l'interdiction d'implanter des bases militaires étrangères sur le territoire. Aujourd'hui encore, tout comme la Suisse et du fait de sa neutralité, l'Autriche n'est pas membre de l'OTAN.

UNE ARMÉE PEU DÉVELOPPÉE

En 2015, l'Autriche a consacré un peu moins de 0,6% de son PIB à ses dépenses militaires (environ 2 milliards d'euros), soit une proportion un peu plus faible que la Suisse. Cette somme correspond à 1,3% des dépenses publiques (contre 2,3% pour la Suisse). De manière générale, l'armée autrichienne est peu dévelop-

pée et une partie de son matériel est vieillissant. Cependant, contrairement à la Suisse, les forces armées autrichiennes sont présentes sur de nombreux théâtres extérieurs, même si leurs effectifs y sont très limités.

L'armée autrichienne repose encore sur le principe de la conscription pour les hommes, théoriquement tenus d'effectuer un service militaire de six mois. À ce propos, on se souvient de la consultation de 2013 sur la fin de la conscription, refusé par 59,7% des votant-e-s.

Antoine Chollet

Sources: Stockholm International Peace Research Institute, CIA World Factbook, Österreichs Bundesheer.

DOSSIER AUTRICHE

Institutions politiques

L'Autriche est une République fédérale, composée de neuf *Länder*, disposant d'un régime de type semi-présidentiel, dont le pouvoir exécutif est assuré par le président (élu directement par le peuple) et le chancelier, qui ont toujours été des hommes. Depuis 1945, le pays est généralement dirigé par une coalition SPÖ et ÖVP. Les femmes disposent du droit de vote depuis 1919 et depuis 2007, l'Autriche est le premier pays européen à autoriser les Autrichien-ne-s à voter dès l'âge de 16 ans pour toutes les élections, dont les élections européennes.

Au niveau législatif, l'Autriche comprend deux chambres, dont la principale est le *Nationalrat* qui compte 183 député-e-s élu-e-s pour une durée de 5 ans. La composition politique issue des législatives de 2013 est la suivante:

- 52 sièges au SPÖ (*Sozialdemokratische Partei Österreichs*, Parti social-démocrate): 29,3 % des suffrages.

- 47 sièges à l'ÖVP (*Österreichische Volkspartei*, Parti populaire, droite conservatrice): 26 %.

- 40 sièges au FPÖ (*Freiheitliche Partei Österreichs*, Parti de la liberté, extrême droite): 17,5 %.

- 24 sièges à *Die Grünen* (Les Verts): 10,4 %;

- 11 sièges à FRANK (le *team Stronach*, droite eurosceptique): 5,7 %.

- 9 sièges à NEOS (*Das Neue Österreich*, Autriche nouvelle et forum libéral, libéral pro-européen): 5,0 %.

L'Autriche connaît des formes de démocratie directe comme le référendum (deux ont eu lieu jusqu'ici, à savoir en 1978 concernant la mise en exploitation de la centrale nucléaire de Zwentendorf et en 1994 concernant l'adhésion à l'UE), l'initiative (non-contraignante qui initie le processus législatif) et la consultation populaire (instituée en 1989 et utilisée la première fois en 2013 au sujet de la conscription obligatoire).

Mathieu Gasparini



Le Karl-Marx-Hof, symbole de «Vienne la rouge»

DOSSIER AUTRICHE

L'austro-marxisme

«L'austro-marxisme» est généralement décrit comme l'«école de pensée» à laquelle appartenaient Karl Renner, Max Adler, Otto Bauer, Rudolf Hilferding ou encore Friedrich Adler, au début du XX^e siècle. Sa naissance s'inscrit dans un contexte historique qui voit surgir de nombreux débats. D'Allemagne vient la critique du marxisme par les révisionnistes regroupés autour de Bernstein, tandis que dans l'empire austro-hongrois la question de la nationalité prend de plus en plus d'importance, et que l'on assiste déjà aux prémices de la Révolution russe.

Les membres du groupe des austro-marxistes cherchent à transposer les théories de Marx au contexte politique de l'empire des Habsbourg finissant. Otto Bauer analyse la question nationale sous l'angle de la «communauté de destin». Selon lui, une culture nationale se forme par l'histoire commune de ses membres, ce qui au sein de l'empire austro-hongrois valait pour chaque communauté prise pour soi. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les austro-marxistes

défendent l'idée d'une indépendance de chaque communauté au sein d'un empire réformé, avant de soutenir le droit des peuples à l'autodétermination en 1918. Jusqu'en 1945, cette conception incluait le rêve de l'adhésion des peuples germanophones d'Autriche à une «grande Allemagne» démocratique, ce qui explique en partie le faible enthousiasme du SPÖ au sujet de la création de l'État autrichien au sortir de la guerre.

ENTRE RÉFORMISME ET BOLCHÉVISME

Les austro-marxistes ont fait entendre leurs voix dans les débats provoqués par le révisionnisme en Allemagne. Attaché·e·s à Marx, ils et elles ont cherché à révoquer la critique révisionniste, en promouvant une pratique à visée révolutionnaire, sans rejeter le réformisme politique. Pour citer Max Adler, le théoricien de l'austro-marxisme, «le réformisme considère tout travail de réforme comme une avancée graduelle vers le socialisme, c'est-à-dire comme étant déjà sa réalisation progressive. [...] Au

contraire, le socialisme révolutionnaire ne voit dans toutes les réformes que de simples *moyens de lutte* en vue du but final de la révolution». Cette volonté d'incarner une troisième voie rendra les austro-marxistes très critiques face au bolchévisme et à ses dérives, tout autant que face au réformisme assumé du mouvement ouvrier dans d'autres pays, en particulier l'Allemagne.

Plusieurs membres du groupe des austro-marxistes ont occupés des fonctions ministérielles: Otto Bauer a été brièvement ministre en 1918-1919, et Karl Renner a présidé le gouvernement transitoire en 1945. Mais c'est l'expérience de «Vienne la Rouge» dans les années 1920 qui permettra de mettre en pratique la troisième voie des austro-marxistes, où la prise et l'exercice démocratiques du pouvoir seront l'occasion de mettre en œuvre une politique de réformes importantes ayant, aux yeux de celles et ceux qui les pratiquaient, une visée révolutionnaire.

Arnaud Thiéry

Pour quelques références de textes écrits par des austro-marxistes, voir notre bibliographie en page 19.



DOSSIER AUTRICHE

Rotes Wien

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la classe ouvrière autrichienne est exsangue. Dès 1917, une série de grèves débouche sur la mise en place de mesures sociales, comme les premières lois sur le contrôle des loyers.

Après la chute des Habsbourg et la proclamation de la République autrichienne, Vienne devient la capitale du nouvel État et est constituée en *Bundesland*. Ceci garantira une certaine autonomie permettant aux socialistes – qui gagneront la majorité à Vienne aux élections de 1919 – de mettre en œuvre une politique communale volontariste.

Une des urgences sera de construire à grande échelle des logements accessibles à la classe

ouvrière. Les socialistes viennois mettront en œuvre un vaste plan d'acquisition de bien-fonds et de construction de logements par les pouvoirs publics. Cette politique sera financée par une réforme fiscale progressiste; la consommation ou détention de biens de luxe était ponctionnée. De même, ceux qui «employaient la force de travail d'autrui dans un but lucratif» devaient payer une «taxe d'assistance».

UN MODÈLE POUR LA GAUCHE

Durant les années de «Vienne la Rouge», les socialistes au pouvoir développeront aussi l'accès aux soins, ainsi que le système scolaire. On retient aussi de cette période une volonté de créer des passerelles entre la classe ou-

vière et le monde des artistes et de la culture, et la communauté scientifique.

L'expérience originale de «Vienne la Rouge» prendra fin en 1934 avec l'arrivée au pouvoir des fascistes et l'interdiction du parti social-démocrate, malgré la défaite héroïque de l'organisation paramilitaire des socialistes, le *Republikanischer Schutzbund* contre l'austro-fascisme en février 1934. Les grandes réalisations urbanistiques, comme le célèbre *Karl-Marx-Hof*, sont aujourd'hui encore visibles à Vienne. «Vienne la Rouge» a été une référence de gestion des villes pour de nombreux partis sociaux-démocrates en Europe, notamment en Suisse.

Arnaud Thiéry

DOSSIER AUTRICHE

Survole historique de la gauche autrichienne

Après la chute de l'empire austro-hongrois, la «République d'Autriche allemande» voit le jour en 1918. Elle regroupe les territoires majoritairement germanophones de l'ancien empire. Avec la ratification du Traité de Saint-Germain est créée en 1919 la première République autrichienne, qui durera jusqu'à l'*Anschluss* (annexion par l'Allemagne nazie) de 1938. Pendant cette période, l'Autriche et ses *Länder* sont gouvernés

par un parti chrétien-social, à l'exception notable de Vienne qui est gouvernée sans discontinuer par les socio-démocrates et prend alors le surnom de «Vienne la Rouge».

REFONDATION APRÈS 1945

Dès 1934, les fascistes prennent le pouvoir en Autriche, en attendant l'*Anschluss* en 1938. À l'issue de la Seconde guerre mondiale, l'Autriche est occupée par les alliés qui mettent en place un gouvernement de transition auquel seront initialement associés les communistes du KPÖ avec les sociaux-démocrates du SPÖ (*Sozialistische Partei Österreichs*) et les conservateurs de l'ÖVP. Le SPÖ avait été refondé au mois d'avril 1945 et regroupait des membres de l'ancien *Sozialdemokratische Arbeiterpartei* qui avait été fondé par Victor Adler en 1889. Durant le même mois d'avril 1945 a été refondé à Vienne l'*Österreichischer Gewerkschaftsbund*, l'Union syndicale autrichienne, avec la bénédiction de l'Union soviétique. Dans ce pays d'Europe centrale occupé par les alliés, Staline comptait sur la présence d'un parti communiste et de syndicats puissants pour étendre sa zone d'influence.

EXTENSION DES DROITS SOCIAUX SUR FOND DE COMPROMIS

Toutefois, les premières élections d'après-guerre sont une défaite majeure pour le parti communiste autrichien qui perd rapidement de son influence et disparaît du paysage politique dans les années 1960. Dans les années qui suivent la fin de la guerre et jusqu'en 1966, le SPÖ participe systématiquement au gouvernement en coalition avec l'ÖVP, et se range à la politique de partenariat social qui renforce le poids des syndicats.

En 1966, la droite de l'ÖVP remporte pour la première fois la majorité absolue, mais le SPÖ, sous l'influence de Bruno Kreisky, l'emporte aux élections de 1970. De 1971 à 1983, le SPÖ conserve la majorité absolue au Parlement et Kreisky occupe la Chancellerie. Durant cette période, les sociaux-démocrates appliquent un programme d'extension des droits sociaux et des libertés individuelles en phase avec l'air du temps.

LE TEMPS DES COALITIONS

De 1983 à 1987, le SPÖ continue à gouverner l'Autriche mais cette fois-ci en coalition avec le FPÖ avant sa reprise par Jörg Haider. Entre 1987 et 2000, le SPÖ gouverne à nouveau en coalition avec l'ÖVP. De 1970 à 2000, le Chancelier autrichien est systématiquement issu du SPÖ. Le poids électoral du parti diminue toutefois significativement et en 2000, les négociations autour de la reconduction de la coalition gouvernementale échouent. L'ÖVP forme alors un gouvernement de coalition avec le FPÖ de Jörg Haider, qui avait entretemps adopté un programme tirant résolument à droite. Wolfgang Schüssel de l'ÖVP devient Chancelier, s'attirant les foudres de l'Europe. En 2006, le SPÖ redevient le premier parti d'Autriche et reprend la Chancellerie avec Alfred Gusenbauer; aux élections anticipées de 2008, le SPÖ réalise son pire score depuis 1945 avec 29,2% des voix, mais reste le premier parti autrichien. Werner Faymann devient Chancelier et le reste jusqu'à sa démission en mai 2016, entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Arnaud Thiéry

Système de santé

L'Autriche étant un État fédéral, les compétences sont partagées dans le domaine de la santé. Ainsi, il appartient aux *Länder* d'assurer les soins hospitaliers et d'exécuter la législation édictée au niveau fédéral. S'agissant de la médecine ambulatoire, assurée par les médecins installés, les normes sont édictées par l'État fédéral, étant précisé que de nombreux mécanismes de coordination et de planification des soins existent, notamment sous forme de traités entre l'État fédéral et les *Länder*. La prévoyance et l'aide sociale sont du ressort des communes.

L'assurance-maladie est obligatoire en Autriche. L'affiliation à une caisse-maladie se fait selon des critères imposés (lieu de résidence, emploi exercé). Il n'existe pas de concurrence entre les caisses-maladies, et le financement est assuré par un prélèvement sur les salaires ou les revenus. Par contre, il existe un libre choix du médecin et il n'est pas obligatoire de passer par un médecin de famille avant de consulter des spécialistes ou d'être admis à l'hôpital. Les soins sont traditionnellement assurés en hôpital, avec un taux de sorties d'hôpital de 25,6 pour 100 habitant-e-s en 2010 (Suisse: 15,6 pour 100 habitant-e-s), ce qui place l'Autriche en tête des statistiques européennes. L'Autriche dispose d'un taux de lits de soins aigus de 5,5 pour mille habitant-e-s (le taux étant de 4,6 pour mille en Suisse entre les hôpitaux et les cliniques). Quant aux médecins installés, le taux varie selon les régions, de 2,1 pour mille habitant-e-s au Burgenland à 3,2 pour mille habitant-e-s à Vienne (2,16 pour mille en moyenne suisse). AT

Source: Brochure *Das Österreichische Gesundheitssystem: Zahlen – Daten – Fakten* éditée par le Ministère autrichien de la santé.

DOSSIER AUTRICHE

Quel avenir pour le SPÖ?

Suite à la démission du chancelier SPÖ Werner Faymann entre les deux tours de l'élection présidentielle de mai, Jacqueline Csuss, membre du SPÖ à Vienne, nous présente son analyse de la situation.

On peut être dubitatif de l'état actuel du parti social-démocrate SPÖ, même si c'est surtout le parti conservateur ÖVP qui se caractérise par une absence de principes politiques. Depuis l'époque du chancelier Wolfgang Schüssel, ce parti ne cesse de se développer en direction d'un néo austro-fascisme. Je reste convaincue que Schüssel demeure l'éminence grise agissant en arrière-plan, plein de ressentiment pour les «rouges», la couleur du parti social-démocrate, surtout à Vienne, et qui continue à tirer les ficelles. Il agit par l'intermédiaire de Reinhold Lopatka, le président du groupe parlementaire ÖVP, un agitateur qui a donné naissance à une troupe de jeunes néolibéraux parmi lesquels je compte aussi le Ministre des affaires étrangères Kurz, le grand espoir de relève pour les «noirs», la couleur du parti conservateur.

MANQUE DE VISION

Le chancelier Faymann aurait dû démissionner bien plus tôt. Je ne le trouvais pas mauvais, mais cela a toujours été un homme sans vision alors qu'il en aurait fallu. En outre, il s'était de plus en plus renfermé sur son bureau politique composé de trois personnes et n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre que le parti était entré en ébullition (qu'il s'agisse de l'aile gauche ou de l'aile droite). Au plus tard lorsque le SPÖ a accepté de gouverner le Burgenland avec «les bleus» (qui est la couleur du FPÖ, le parti d'extrême droite, qui gouverne ce *Land* de l'Est de l'Autriche en coalition avec les sociaux-démocrates depuis les élections régionales de 2015), il aurait dû mettre le poing sur la table, au lieu de quoi il a préféré ignorer le problème sous

prétexte de l'indépendance des sections locales. Avec le retournement de situation dans la politique d'accueil des réfugié-e-s, il était trop tard. En outre, au lieu de soutenir d'emblée Alexander van der Bellen, le candidat du parti écologiste, finalement élu Président de la République autrichienne le 22 mai 2016, le SPÖ fédéral a cherché par tous les moyens à présenter son propre candidat et a fini par dénicher Hundstorfer qui était le pire candidat possible. Je dirais même qu'il s'agissait d'un «rétro-candidat» qui nous ramenait aux années 1970.

Tout ceci a contribué à la situation dans laquelle nous nous trouvons. Les gens suivent massivement le FPÖ.

L'ESPOIR D'UN SURSAUT

Je pense toutefois que le SPÖ n'en est pas encore à sa fin. C'est ce qu'a prouvé le sursaut que l'on a vu à l'interne du parti. Michael Häupl, le maire SPÖ de Vienne depuis 1994, qui tire les ficelles, l'a aussi compris, et l'avait même déjà compris avant les élections, ce qui n'était pas le cas de Faymann. Toutefois, lorsque l'opposition et les médias prétendent que Faymann a pris son parti de court avec sa démission et l'a laissé en rade, ils se trompent. Faymann a fait exactement ce qu'il fallait.

Mon avis est qu'il est maintenant temps de refonder le SPÖ. Dans la section viennoise du SPÖ, il y a beaucoup de gens très bien: jeunes, vieilles-vieux, ouvrières-ers, intellectuel-le-s, migrant-e-s, tout le spectre. L'aile gauche est forte et lors du congrès du SPÖ régional de Vienne en avril dernier, elle s'est fait remarquer et a imposé sa motion, contre l'aile droite qui est majoritaire dans les districts extérieurs. La question centrale demeure celle de savoir comment le SPÖ va pouvoir tenir le choc face au FPÖ. L'exclusion ne fonctionne pas, mais la stratégie de s'en distinguer clairement peut fonctionner. On l'a vu non seulement à Vienne, mais aussi en Basse-Autriche.

Christian Kern, le nouveau Chancelier social-démocrate depuis mai 2016, est un antifasciste convaincu et convainquant. En tant que Président des chemins de fer autrichiens (ÖBB), il est resté socialiste et avait le soutien des syndicats des cheminots. L'été dernier, il a permis que des centaines de milliers de personnes soient transportées de la frontière hongroise à la gare de Vienne où ils ont été accueillis par les cheminot-e-s de l'ÖBB et la société civile, avant de poursuivre leur voyage. Je n'oublierai jamais ces images. Kern était à la hauteur de la situation. Il va constituer une nouvelle équipe gouvernementale ce qui est une bonne chose. Je pense qu'il ne le fait pas pour sa carrière, mais pour ses convictions socialistes. À suivre.

Jacqueline Csuss
Membre du SPÖ

(traduction et adaptation: AT)

Agriculture

L'Autriche compte 150'000 exploitations agricoles dont la superficie moyenne est de 19,2 ha, ce qui en fait une des plus petites d'Europe. Les surfaces herbagères représentent environ 60% de la surface agricole utile. Avec ses nombreuses petites fermes d'élevage, l'agriculture représente encore 5% de la population active autrichienne. L'Autriche est également le premier pays d'Europe en ce qui concerne l'agriculture biologique avec 20% de sa surface agricole utile et près de 23'000 exploitations en bio.

Pour comparaison, la Suisse compte un total de 53'000 exploitations dont 6'200 exploitations bio (12% des exploitations et 13% des surfaces, la majeure partie dans les régions de montagnes). La surface moyenne des exploitations est de 20 ha. La surface agricole utile est constituée à 70% de surfaces herbagères. Viennent ensuite les céréales, principale culture agraire avec 14% de la surface agricole utile. En 2015, l'agriculture biologique représentait 12% des exploitations et 13% des surfaces. La majeure partie des exploitations biologiques se situent dans les régions de montagne.

Au niveau des défis actuels, l'arrêt des quotas laitiers au niveau européen et la concurrence internationale fait peser beaucoup d'incertitudes sur l'agriculture. Face à cette situation le gouvernement autrichien soutient directement l'agriculture au moyen de paiements directs. Au niveau de la politique agricole commune, l'Autriche est une bénéficiaire du deuxième pilier, soit la politique de développement rural. MG

DOSSIER AUTRICHE

Le FPÖ, héritier direct du nazisme

Le paysage politique autrichien est, depuis la fin du XIX^e siècle, divisé en trois blocs aux forces variables: la social-démocratie, la démocratie chrétienne et ce que Paul Pasteur nomme «le camp national-allemand». Ce dernier, générale-

ment minoritaire si l'on excepte la période nazie et les années qui la précèdent immédiatement, est soudain réapparu dans les années 1980 avec la montée en puissance du FPÖ, dirigé alors par Jörg Haider. Le pangermanisme d'hier a laissé la place à un nationalisme autrichien exacerbé, violemment xénophobe, antieuropéen, tout en défendant, comme sa consœur suisse l'UDC, un ultra-libéralisme décomplexé sur le plan économique.

quittent alors le parti, refusant tout rapprochement avec «le juif Kreisky».

De 1983 à 1986, le FPÖ gouvernera pour la première fois, en coalition avec le SPÖ. C'est à cette occasion-là que Jörg Haider fait son apparition sur la scène politique autrichienne, qui s'oppose à cette coalition. Il accède à la présidence du parti en 1986, marquant ainsi la victoire du courant nationaliste sur les forces libérales qui avaient soutenu la participation au gouvernement dans le but de «normaliser» le parti.

À partir de ce moment, l'ascension électorale du parti sera fulgurante, passant de 4,9% des suffrages en 1983 à 27% en 1999, ce qui le place en deuxième position derrière le SPÖ. Ce renforcement de la droite conservatrice et nationaliste en Autriche correspond à un mouvement plus large, car on assiste au même moment à l'émergence du Front national en France, à la radicalisation de l'UDC zurichoise ou au développement de la *Legha Nord* en Italie.

Les élections de 1999 donnent naissance à une coalition entre le FPÖ et l'ÖVP qui soulève des protestations de toute l'Europe. La Suisse officielle accueille quant à elle chaleureusement le nouveau chancelier Wolfgang Schüssel pour sa première visite d'État à l'étranger, par respect des traditions...

UN PARTI TOUJOURS FORT

En avril 2005, Haider provoque une scission à l'intérieur du FPÖ et quitte le parti avec les ministres en exercice pour en fonder un nouveau, le BZÖ (*Bündnis Zukunft Österreichs*, l'alliance pour l'avenir de l'Autriche). L'expérience sera cependant un échec. Les restes du FPÖ obtiennent de bien meilleurs résultats aux élections suivantes, et, en 2016, c'est très logiquement de ses rangs que sort le candidat qui a failli devenir le prochain Président de la République, Norbert Hofer (voir ci-contre).

Antoine Chollet

DES RACINES FASCISTES

L'histoire de l'extrême droite autrichienne puise ses racines dans l'entre-deux-guerres, mais c'est après la Seconde Guerre mondiale que ses structures actuelles se sont dessinées. La création en 1949 de l'Union des indépendants (*Verband der Unabhängigen*, VdU) signale le retour dans le jeu politique autrichien des anciens nazis et des membres des *Heimwehren*, ces mouvements paramilitaires fascistes de l'entre-deux-guerres. La VdU laissera place en 1956 à un nouveau parti politique, le FPÖ. Le premier président du parti est Anton Reinthaller, un ancien SS, membre de la direction du NSDAP autrichien durant la guerre. Son successeur, Friedrich Peter, a lui aussi été un ancien SS. Le parti est extrêmement faible durant ses premières années d'existence et ne parvient pas à s'imposer face aux deux grands partis, l'ÖVP et le SPÖ, qui totalisent près de 90% des voix aux différentes élections et gouvernent ensemble la plupart du temps.

VERS LA NORMALISATION

Les différents programmes adoptés par le FPÖ des années 1960 aux années 1980 montrent l'extrême hétérogénéité du mouvement, allant de tendances libérales anti-étatistes et antifiscales jusqu'aux nostalgiques du nazisme. Les tensions conduisent à des démissions, par exemple lorsque la FPÖ soutient le gouvernement social-démocrate minoritaire de Bruno Kreisky de 1970 à 1971. Certains membres



Extrême droite autrichienne

Actualité

Le 23 mai 2016, Alexander Van der Bellen, candidat indépendant mais membre des Verts, a obtenu 50,3% des suffrages au second tour contre le candidat d'extrême droite du Parti de la liberté FPÖ, Norbert Hofer. Au final, cela représente 31'026 voix de différence sur 6,4 millions d'électrices-eurs. C'est le décompte des votes par correspondance qui a départagé les deux candidats. Le taux de participation de cette élection s'est élevé à 72%. Le FPÖ a recouru contre le résultat de cette élection, recours accepté par la cour constitutionnelle, qui a ordonné qu'un second tour soit à nouveau organisé cet automne.

Au premier tour Norbert Hofer était arrivé largement en tête avec 35% des voix contre 21% pour Van der Bellen. C'est également la première fois qu'un tel écart (14 points) a pu être comblé entre les deux tour. Cela tendrait à prouver qu'il y a eu un surcroît de mobilisation contre l'extrême droite.

Malgré le fait que le chancelier (en l'occurrence le social-démocrate Christian Kern) est l'homme fort de l'exécutif, le président autrichien n'est pas dénué de pouvoir. Pour commencer, il nomme le chancelier et peut censurer le gouvernement en entier. Dans certaines circonstances, il peut dissoudre le Parlement. Sur proposition du gouvernement, il nomme les hauts fonctionnaires. Il est également chargé d'examiner les nouvelles lois fédérales en vérifiant leur conformité avec la Constitution. Il est enfin le chef de l'armée. Ces pouvoirs et leurs limites seront certainement testés après les élections législatives de 2018. En effet Alexander Van der Bellen avait promis qu'il ne nommerait pas un e chancelier-ère trop anti-européenne, reste à savoir qui sortira des urnes cet automne. MG

DOSSIER AUTRICHE

Une politique migratoire contestée

Alors que l'Autriche recevait 23'861 demandes d'asile entre janvier et novembre 2014, elle en avait reçu 85'000 entre janvier et novembre 2015, et au total environ 90'000 sur l'année 2015 (chiffres d'Amnesty International). La gestion des demandes d'asile par le gouvernement fédéral autrichien et les *Länder* a fait l'objet de nombreuses critiques.

CAMP DE TRAIKIRCHEN

Au début du mois d'août 2015, Amnesty International visitait le camp de réfugiés de Traiskirchen dans l'Est de l'Autriche et a rendu un rapport sévère. Alors que la capacité du centre d'accueil est de 1'800 personnes, 4'500 demandeurs d'asile s'y trouvaient en août 2015. De nombreuses personnes devaient vivre dehors faute de places d'hébergement voire

de tentes en nombre suffisant; l'accès à l'alimentation et aux soins de base n'était pas garanti faute de ressources et de personnel en suffisance. L'ONG critiquait l'absence de mesures de protection pour les personnes vulnérables, en particulier les mineur·e·s non accompagn·e·s.

ÉTUDE DE LA LÉGISLATION

Suite à ce rapport alarmant, Amnesty International Autriche a publié une étude plus complète sur la protection des requérant·e·s d'asile vulnérables. Dans ce domaine, les responsabilités sont partagées entre le gouvernement fédéral, qui assure la prise en charge des requérant·e·s d'asile dans la première phase de la procédure, menée dans des centres fédéraux, et les *Länder* qui sont chargés de la prise en charge des réfugié·e·s reconnus. Des disparités existent entre les

Länder. Amnesty formule une série de recommandations pour l'amélioration de l'identification et de la prise en charge des personnes vulnérables.

NOUVELLE LÉGISLATION SUR L'ASILE

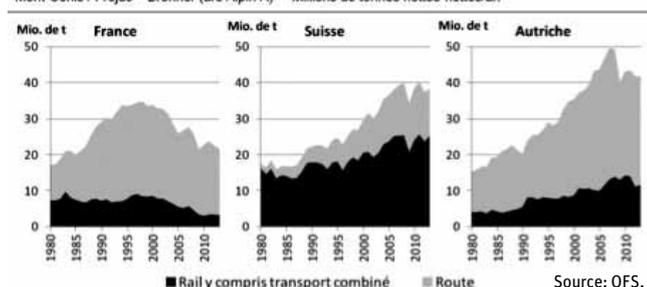
Cependant, le parlement autrichien a voté le 27 avril 2016 une nouvelle législation sur l'asile très restrictive, qui permettrait, en cas «d'état d'urgence» (soit de «menaces pour l'ordre et la sécurité publique»), de rejeter sans examen les demandes d'asile de toute personne qui ne rentrerait pas dans une catégorie bien définie (personne ayant des proches en Autriche, mineur·e·s non accompagn·e·s) et de refouler les personnes concernées dans les pays voisins. Fortement critiquée, cette loi n'a pas encore été ratifiée par le Président autrichien.

Arnaud Thiéry

Transport

Contrairement à la Suisse, l'Autriche impose toujours les pneus d'hiver aux automobilistes. Cette anecdote confirme que l'Autriche est un pays alpin qui connaît des problématiques similaires à la Suisse. Parmi celles-là, bien sûr, celle du transit alpin. Le trafic en transit à travers l'Autriche a beaucoup augmenté, en particulier le trafic routier. La proportion route rail est très favorable à la route avec quasi 75% du transport de marchandises assuré par la route contre 33% en Suisse. Le principal point d'accès de transit est le col du Brenner (axe Bolzano – Innsbruck), un des cols les moins élevés des Alpes à 1370 m d'altitude. L'autoroute, inaugurée en 1971 (soit dix ans avant le tunnel routier du Gothard) qui arrive au col est à quatre voies et, en 2013, 1,9 millions de poids lourds l'ont traversé (soit plus du double qu'au Gothard). Cette densité du trafic pose de gros problèmes de pollution et de qualité de l'air. MG

Trafic marchandises à travers les Alpes 1980-2013
Mont-Cenis / Fréjus – Brenner (arc Alpin A) Millions de tonnes nettes-nettes/an



Politique de l'énergie

La consommation énergétique primaire de l'Autriche s'établit en 2012 à 1'421'000 térajoules, alors que pour la Suisse, ce chiffre se monte à 1'149'030 térajoules. On peut comparer le mix énergétique suisse et autrichien sur la base du tableau suivant: Fait notable, l'Autriche a abandonné l'énergie nucléaire. Elle n'abrite aucune centrale sur son territoire et milite officiellement pour l'abandon de l'énergie nucléaire au sein de l'Union européenne. Par contre, elle dispose de nettement plus de centrales à charbon ou encore au gaz que la Suisse. Les deux pays ont une part d'énergie hydraulique assez comparable, et le niveau de production des centrales hydrauliques en valeur absolue penche pour les centrales autrichiennes en 2012 (les centrales hydrauliques suisses ont eu une production de 39'906 GWh, les centrales autrichiennes de 47'600 GWh).

Il faut encore noter, dans les différences importantes entre les deux pays, que le marché du gaz et de l'électricité autrichien est totalement libéralisé pour les consommateurs finaux depuis le début des années 2000, avec une concurrence qui s'exerce aussi bien sur le mix énergétique proposé que sur les prix. AT

Sources: Brochure *Energieland Österreich* du ministère autrichien de la science, de la recherche et de l'économie; Aperçu de la consommation d'énergie en suisse au cours de l'année 2012 de l'Office fédéral de l'énergie.

DOSSIER AUTRICHE

Un syndicalisme d'État

Même si la Suisse et l'Autriche ont beaucoup de points communs quant à leur développement économique et à leur système politique, elles ont également évolué dans des directions sensiblement différentes dans leurs modèles économiques respectifs depuis la Deuxième Guerre mondiale.

En résumé, si ces deux pays ont été caractérisés par un système de compromis entre les principales forces politiques et économiques – qui a résulté dans les deux cas dans l'émergence de puissants mouvements populistes – l'Autriche a développé un système où l'in-

tervention de l'État a joué un rôle bien plus important qu'en Suisse, et où les syndicats ont aussi été investis d'une influence plus grande.

DÉMOCRATIES DE CONCORDANCE

Premièrement, comme en Suisse, les compromis gauche-droite ont été la pierre angulaire de la politique autrichienne durant des décennies. Le gouvernement, mais aussi les postes dans l'administration et à la tête des grands monopoles publics ou parapublics, ont été traditionnellement divisés selon le principe du «*Proporz*», assurant une distribution du pouvoir entre les principaux partis à toutes les échelles du pouvoir.

En Autriche, le système partisan a traditionnellement été moins fragmenté qu'en Suisse, avec une domination des sociaux-démocrates («rouges») et des conservateurs («noirs»). Alors que le Parti socialiste suisse a toujours assumé une position minoritaire au Conseil fédéral et au Parlement, les sociaux-démocrates autrichiens ont été dans une position bien plus favorable, gouvernant seuls ou en coalition avec les conservateurs durant de longues périodes. La conséquence principale de la force plus grande de la gauche a été un niveau d'intervention étatique plus important. Si l'État social en Suisse peut être classé comme un modèle libéral-conservateur, en Autriche il a plutôt été social-conservateur.

Deuxièmement, le marché du travail autrichien est bien plus régulé qu'en Suisse en raison d'un système particulier de partenariat social sponsorisé par l'État. Alors qu'en Suisse environ la moitié des travailleuses-eurs sont couvert-e-s par des conventions collectives de travail, en Autriche c'est le cas de la quasi-totalité de la force de travail.

Légalement, tous les travailleuses-eurs sont tenu-e-s de faire partie de la Chambre

des travailleurs, la structure syndicale sponsorisée par l'État qui conseille le gouvernement dans l'élaboration des politiques économiques et sociales, mais ne négocie pas de conventions collectives. Ces dernières sont en revanche négociées par les syndicats affiliés de l'union syndicale autrichienne (ÖGB), dont les membres sont par contre volontaires. En parallèle, toutes les entreprises doivent faire partie de la chambre économique, qui assume les deux rôles. Puisque toutes les entreprises en sont membres, elles sont donc toutes liées par les accords conventionnels.

SYNDICALISATION EN BAISSÉ

Jusqu'à il y a peu, les politiques publiques dans les domaines économiques et sociaux étaient le résultat de négociations relativement opaques entre syndicats, patronat et gouvernement.

Ce système a toutefois affronté des pressions croissantes au cours des dernières décennies. Comme ailleurs, le nombre de travailleuses-eurs autrichien-ne-s syndiqué-e-s a chuté dramatiquement, même si le soutien garanti par l'État aux structures du partenariat social a empêché un fort mouvement de libéralisation.

Plus fondamentalement, le système de compromis opaque entre partis, syndicats et employeuses-eurs a été le sujet de critiques croissantes, notamment de la part du FPÖ. La montée en puissance du parti de la droite radicale a été sous-tendue en partie par le mécontentement croissant d'une large partie de la population avec le système du *Proporz*, perçu comme un cartel des élites contre le peuple.

Alexandre Afonso

Assurances sociales

La première loi autrichienne sur l'assurance-maladie remonte à 1889 et s'appliquait aux ouvrières-ers et travailleuses-eurs de l'artisanat et de l'industrie, à l'exclusion de la paysannerie. L'organisation actuelle date pour l'essentiel de 1956, avec une loi générale sur les assurances sociales.

Le système autrichien des assurances sociales comprend l'assurance-maladie, l'assurance-accident et l'assurance-retraites. Il existe une association faitière des organismes d'assurance sociale, qui regroupe 22 organismes. On y trouve neuf organismes régionaux d'assurance-maladie, six organismes d'assurance-maladie d'entreprise, la caisse d'assurance-retraite, la caisse générale d'assurance-accidents, ainsi que des organismes de branches (pour la paysannerie, les personnes indépendantes, les employé-e-s des chemins de fer, le secteur public ainsi que le notariat). Les institutions se gèrent elles-mêmes avec la participation des personnes concernées. En d'autres termes, les assurances-sociales sont gérées de manière distincte de l'administration centrale.

L'affiliation aux assurances sociales est obligatoire et le financement repose sur les cotisations des assuré-e-s. Les taux de cotisations sont fixés par la loi et varient chaque année. Ils dépendent du revenu, et sont assumés de manière plus ou moins paritaire par les employé-e-s et les employeuses-eurs.

Il existe encore un système d'assurance-chômage et, depuis 2002, une loi sur les allocations familiales qui connaissent différentes variantes et qui permettent de choisir entre une allocation fixée en fonction du revenu ou forfaitaire. AT

Sources: Brochure *Das Österreichische Gesundheitssystem: Zahlen – Daten – Fakten* éditée par le Ministère autrichien de la santé; www.sozialversicherung.at

DOSSIER AUTRICHE

L'école autrichienne d'économie

L'école autrichienne d'économie est née à Vienne dans les années 1870-1880 autour de Carl Menger (le fondateur), Eugen von Böhm-Bawerk et Friedrich von Wieser (les premiers disciples). Leur théorie considère la société comme la seule somme des individus qui la composent, consacrant ainsi l'individualisme méthodologique. La valeur des marchandises est fondée subjectivement sur la satisfaction des consommateurs, rompant ainsi avec la conception de l'économie politique classique (Adam Smith, David Ricardo, Karl Marx) qui la fondait sur le travail dépensé dans leur production. Enfin, l'intérêt sur le capital est justifié comme récompense de l'«abstinence» des capitalistes. L'école autrichienne acquiert une visibilité dans la querelle des méthodes (*Methodenstreit*) qui oppose Menger et sa théorie économique très abstraite à l'école historique allemande (Roscher, Schmoller), alors dominante dans le champ académique européen.

DU DÉBAT AU DOGMATISME

À Vienne (1870-1930), plusieurs membres de l'école autrichienne deviennent mi-

nistres des finances ou du commerce (Böhm-Bawerk, Wieser, Schumpeter), soulignant un lien étroit, et d'orientation plutôt libérale, avec la politique. L'école fonctionne sur le mode des cercles et séminaires privés qui offrent, dans cette Vienne de haute culture mais aussi d'antisémitisme virulent, des espaces de dialogue et de débats ouverts en marge d'une université plus fermée. De nombreux marxistes (notamment les Autrichiens Rudolf Hilferding et Otto Bauer) se forment au séminaire de Böhm-Bawerk, ou au *Privatseminar* de Wieser. Ainsi, les disputes entre marxistes et représentants de l'école autrichienne sont légions: Böhm-Bawerk, grand critique de Marx, sera critiqué à son tour par l'austro-marxiste Rudolf Hilferding (pour sa critique de Marx) et par Nicolas Boukharine (pour son rôle de représentant des intérêts de la bourgeoisie).

L'école autrichienne, suite à la vague d'émigration des années 1930, s'est finalement reconstituée aux États-Unis, autour de plusieurs de ses membres (Mises, Hayek, Haberler, Morgenstern). Si l'esprit d'ouverture qui la caractérisait a survécu un moment (le mode

des cercles et séminaires, la poursuite des débats avec les marxistes dans la controverse sur le calcul socialiste), la nouvelle école «autrichienne» d'économie se retranchera vite dans le dogme d'un «laissez-faire» sans limite.

François Allisson
Historien de la pensée économique
Université de Lausanne

Éducation

En 2012, l'Autriche consacrait 4,9% de son PIB à l'éducation (tous niveaux confondus), ce qui correspondait à 9,6% de ses dépenses publiques (pour la Suisse, les mêmes indicateurs donnent 4,9% et 15,3%).

L'éducation est une compétence fédérale en Autriche, de l'école primaire jusqu'aux Hautes Écoles. Outre cette grosse différence, le système éducatif autrichien ressemble en de nombreux points à celui de la Suisse. L'école obligatoire est essentiellement publique (environ 10% d'écoles privées, surtout catholiques), tout comme les universités, même si quelques universités privées délivrent également des diplômes.

L'école est obligatoire jusqu'à 15 ans. Le nombre moyen d'élèves par classe à l'école obligatoire était de 18,4 pour l'année 2014-2015.

L'apprentissage est important en Autriche, puisqu'il concerne près de 40% de la population en 2014 (toutes classes d'âge confondues de 25 à 64 ans). Ce chiffre peut être comparé aux 16,1% de titulaires d'un baccalauréat (*Matura*) comme dernier diplôme obtenu, et aux 16,8% de diplômé-e-s d'une université ou écoles équivalentes. Selon les mêmes statistiques, en 2014, seulement 15% de la population avaient pour seule éducation l'école obligatoire.

La proportion de diplômé-e-s de l'éducation supérieure était de 19,1% en 2015, avec une forte augmentation ces dix dernières années. Jusqu'en 2001, l'accès à l'université était formellement gratuit. Les étudiant-e-s doivent désormais s'acquitter d'une taxe d'environ 400 euros par semestre. Les universités disposent de la personnalité juridique et d'une forme d'autonomie par rapport au pouvoir politique depuis 2003, une mesure du gouvernement Schüssel visant en réalité à les mettre en concurrence.

Selon les critères de l'Union européenne (qui ne concerne que les personnes âgées de 30 à 34 ans), la proportion de personnes ayant achevé une éducation tertiaire en Autriche se situait à 40% en 2015. Le pays se situe cependant dans la moitié inférieure du classement des États membres sur ce plan (16^e sur 28). AC



Tim Peacke, premier astronaute britannique, reviens sur terre...

DOSSIER AUTRICHE

(Re)découvrir Schnitzler

Né en 1882 dans la capitale austro-hongroise, fils d'un médecin proche de l'aristocratie, Arthur Schnitzler baigne dans une ambiance «Fin de siècle» qui voit persister un régime impérialiste autoritaire cultivant les privilèges des aristocrates et de la haute bourgeoisie. Mais Vienne devient aussi vers 1900 un terrain remarquablement fertile sur les plans artistique et culturel. Ainsi de nouveaux courants émergent (architecture, littérature, peinture, musique).

La psychanalyse est en plein essor avec Freud. Arthur Schnitzler, devenu aussi médecin, se consacre peu à peu à la littérature et participe aux réunions du groupe des Jung-Wien. Si jusqu'ici rien ne semble indiquer qu'il aurait pu promouvoir des idées de gauche, il s'avère pourtant que son œuvre, en plus de son indéniable qualité litté-

raire, mérite qu'on s'y attarde. On y découvrira des positions étonnamment critiques vis-à-vis du régime et très progressistes, notamment sur les questions d'égalité entre femmes et hommes. Fin observateur de la société viennoise et des rapports humains, l'auteur s'attaque au militarisme et à la vision de la société des officiers de l'Empire (*Lieutenant Gustl*), critique de manière incisive l'aristocratie viennoise, les normes sociales (*Das Märchen, Liebele*) et la société patriarcale, revendique le droit au désir et à une sexualité libre – sans condamnation morale – pour toutes et tous.

LA QUESTION FÉMININE COMME ENJEU SOCIAL

Cette observation critique de la société devient particulièrement explicite à travers ses personnages de femmes (*Anatol,*

Mademoiselle Else). Là où Freud, qui le considérait comme son «double», explique les comportements, notamment sexuels, par des critères biologiques, Schnitzler les inscrit dans leur contexte social. À travers le personnage d'Else par exemple, il parvient ainsi à mettre en évidence les contraintes insupportables imposées aux femmes par la société patriarcale qui leur assigne un rôle prédéfini, à revendiquer leur droit à choisir leur vie et à disposer librement de leur corps. Victime de son auteur pessimiste et de la violence du système, Else ne résistera malheureusement pas à ses envies émancipatrices.

Gageons que vous ne résisterez pas à redécouvrir les textes de Schnitzler qu'Ophüls (*La Ronde*) et Kubrick (*Eyes Wide Shut*) ont contribué à faire connaître au-delà des contrées germanophones.

Cora Antonioli

DOSSIER AUTRICHE

Ulrich Seidl: une esthétique du contre-pouvoir?

Aux côtés de Michael Haneke, Ulrich Seidl est l'autre grand cinéaste autrichien actuel. Auteur d'une vingtaine de films, il brosse depuis plus de trente ans le portrait de ses compatriotes avec une féroce acuité.

D'un point de vue formel, ses films se caractérisent par une suite de tableaux crus et grinçants, dans lesquels les personnages sont littéralement exhibés, souvent confrontés à des situations humiliantes ou embarrassantes. Miroirs peu flatteurs d'un Occident dont Seidl pointe les rapports sociaux déliquescents, ses films interrogent notre consentement au monde tel qu'il est. Or, la démarche est d'autant plus cruelle que le réalisateur ne propose aucune analyse ni explication constructive. Car il n'est pas question ici de ce cinéma social qui donne bonne conscience. Lorsqu'il met en

scène des immigré-e-s, des prolétaires ou des chômeuses-eurs, ce n'est pas pour provoquer chez la-le spectatrice-eur une quelconque compassion et par là même sa rédemption. C'est pour mieux lui faire voir les cruels mécanismes qui régissent les rapports de classes, les enjeux de pouvoir qui vicient les relations entre femmes et hommes (*Hundstage*, la trilogie *Paradies*), entre patron-ne-s et employé-e-s (*Import/Export*), entre riches et pauvres, entre le Nord et le Sud (*Paradies: Liebe*), entre l'Est et l'Ouest (*Mit Verlust ist zu rechnen, Import/Export*).

Ainsi, voir (et apprécier) un film d'Ulrich Seidl, c'est accepter de repenser le monde au-delà des catégories morales habituelles que sont le bien et le mal, l'amour et la haine, le beau et le laid, le sublime et la crasse, l'intelligence et la bêtise. Il n'y a

plus ni de noir ni de blanc, mais rien n'est gris. En effet, le cynisme dont il fait preuve dans la plupart de ses films n'est pas tant la manifestation d'une attitude désabusée ou d'une vision pessimiste et misanthrope du monde. Il s'agit plutôt d'un geste qui bouscule la-le spectatrice-eur dans sa perception de la réalité, à la façon du principe de distanciation de Brecht, un concept esthétique censé conduire à la désaliénation: avec leur mise en scène théâtralisée, leur frontalité et, parfois aussi, leur crudité, les images d'Ulrich Seidl remettent en cause ce qui nous est familier pour le rendre étrange, insolite ou ridicule. Ce faisant, il nous appelle à transformer notre regard et à développer une critique des normes sociales et politiques du monde qui nous entoure.

Sophie Perrier

DOSSIER AUTRICHE

Psychanalyse et révolution

Il semble peut-être étrange d'évoquer ici cette discipline bourgeoise qu'est la psychanalyse. Vienne est cependant bien connue pour être le berceau de cette théorie à l'influence considérable dans l'histoire de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Si Freud est considéré comme un révolutionnaire par ses partisan-e-s d'hier et d'aujourd'hui, l'un de ses disciples les plus mobilisé-e-s dans les mouvements politiques des années 1960 et 1970 est Wilhelm Reich. Avec son fondateur, la psychanalyse est passée d'une pratique à visée thérapeutique à une théorie sociale. Avec Reich et sa volonté de la penser avec le marxisme, elle devient une théorie de la «révolution sexuelle».

Reich se sert de la psychanalyse pour montrer les effets dévastateurs de la morale sexuelle répressive. Il s'agit de souligner la façon dont l'oppression capitaliste touche les êtres humains dans leur intimité et ainsi la nécessité de libérer leur libido. À Berlin, Reich fonde en 1931 l'Association allemande pour une politique sexuelle (*SexPol*) prolétarienne, en collaboration avec le parti communiste (qui l'exclut en 1933). Il s'agit de développer une pratique révolutionnaire contre la répression de l'énergie sexuelle.

POLITISER LA SEXUALITÉ

Si Reich n'utilise pas le terme de freudo-marxisme, il apparaît comme un pionnier de

cette hasardeuse articulation théorique, avec d'autres comme Herbert Marcuse. Ces auteurs, dont beaucoup, comme Reich, écrivent dans la première moitié du XX^e siècle, se voient remis à l'ordre du jour par les mouvements sociaux de 1968 qui cherchent à lier l'individuel et le collectif, et à politiser le personnel, selon le slogan des féministes, ce qui comprend en particulier la sexualité. Comme l'écrit Daniel Guérin dans son *Essai sur la révolution sexuelle*, «avant les graffitis sur les murs de la Sorbonne, Reich avait pigé que pour être un bon révolutionnaire il faut beaucoup faire l'amour».

Stéphanie Pache

Pour aller plus loin...

Sources:

- Friedrich Adler, *Pourquoi j'ai assassiné le comte Stürgkh*, Zurich, Partito socialista italiano nella Svizzera, 1918.
- Max Adler, *Démocratie politique et démocratie sociale*, Paris, Anthropos, 1970 [1926].
- Otto Bauer, *La question des nationalités et la social-démocratie*, 2 vol., Paris, EDI, 1987.
- Otto Bauer, *Le 'cours Nouveau' dans la Russie des Soviets*, Bruxelles, L'Eglantine, 1923
- Otto Bauer, *L'insurrection des travailleurs autrichiens [février 1934]: ses causes et ses conséquences*, Bruxelles, L'Eglantine, 1934.
- Rudolf Hilferding, *Le capital financier*, Paris, Minuit, 1970 [1910].
- Wilhelm Reich, *Révolution sexuelle: pour une autonomie caractérielle de l'homme*, Paris, Bourgois, 2003 [1936].
- Karl Renner, *La nation, mythe et réalité*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1998.
- Arthur Schnitzler, *Mademoiselle Else*, Paris, Stock, 1990 [1924].
- Arthur Schnitzler, *Le sous-lieutenant Gustel*, Paris, Sillage, 2009 [1900].

Textes sur l'Autriche en français:

- Jean-Paul Bled, *Histoire de Vienne*, Paris, Fayard, 1998.
- Collectif, «L'austromarxisme: nostalgie et/ou renaissance», *Austriaca, cahiers universitaires d'information sur l'Autriche*, n° 15, 1982.
- Collectif, «Le fédéralisme», *Austriaca, cahiers universitaires d'information sur l'Autriche*, n° 24, 1987.
- Collectif, «Les mutations de la culture politique autrichienne depuis 1945», *Austriaca, cahiers universitaires d'information sur l'Autriche*, n° 51, 2001.
- Jean-Numa Ducange (dir.), «Les gauches autrichiennes, de Bauer à Kreisky», *Austriaca, cahiers universitaires d'information sur l'Autriche*, n° 80, 2016.
- Daniel Guérin, *Essai sur la révolution sexuelle après Reich et Kinsey*, Paris, Belfond, 1969.
- Georges Haupt, Michael Löwy, Claudie Weill, *Les marxistes et la question nationale, 1848-1914*, Paris, Maspéro, 1974.
- Jacques Le Rider, Nicolas Levrat (dir.), *La crise autrichienne de la culture européenne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2004.
- Paul Pasteur, *Histoire de l'Autriche, de l'empire multinational à la nation autrichienne (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Michel Vinaver, *La visite du chancelier autrichien en Suisse*, Paris, L'Arche, 2000.

Sites Internet

- www.dasrotewien.at
- www.otto-bauer.net
- www.ropes-wien.at
- www.vga.at

JOURNAL**À nos lectrices, à nos lecteurs**

Bientôt quinze ans après la parution de son premier numéro, sept ans après son dernier changement de formule, *Pages de gauche* souhaite interroger ses lectrices et ses lecteurs sur le journal qu'elles et ils souhaiteraient lire. C'est pourquoi nous vous adressons ce questionnaire ce mois dans les pages du journal.

Pages de gauche affronte les mêmes difficultés que l'ensemble de la presse indé-

pendante: baisse du nombre d'abonné-e-s, concurrence des sources d'information en ligne, augmentation des frais postaux. S'il nous paraît nécessaire de réfléchir à l'avenir du journal, nous ne voulons pas le faire sans avoir reçu avant cela l'avis de nos lectrices et lecteurs. Nous vous remercions donc d'avance de nous retourner vos commentaires et vos idées!

La rédaction

LE QUESTIONNAIRE PEUT NOUS ÊTRE RENVOYÉ À: PAGES DE GAUCHE, CP 7126, 1002 LAUSANNE. IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE REMPLI EN LIGNE, SUR NOTRE SITE: WWW.PAGESDEGAUCHE.CH

**QUESTIONNAIRE**

1. Resteriez-vous abonné-e en cas d'augmentation du prix du journal (par exemple à 59 frs par an)?

- Oui
- Non
- Sans avis

2. Faudrait-il adapter la périodicité du journal?

- Non, il faut garder un journal mensuel.
- Oui, passer à un bimestriel (6 num. par an)
- Oui, passer à un trimestriel (4 num. par an)
- Oui, passer à un semestriel (2 num. par an)
- Autre: _____

3. Faudrait-il adapter le nombre de pages du journal?

- Non, les 12 pages actuelles conviennent.
- Oui, passer à une vingtaine de pages.
- Oui, passer à une quarantaine de pages.
- Autre: _____

4. La longueur des articles vous convient-elle?

- Oui
- Non, ils sont trop longs.
- Non, ils sont trop courts.
- Non, il faudrait plus de variété dans leur longueur.
- Autre: _____

5. Que préférez-vous dans le contenu du journal (plusieurs réponses possibles)?

- Les dossiers thématiques.
- Les commentaires d'actualité.
- Les analyses sur la gauche suisse ou internationale.
- Autre: _____

6. Est-ce que vous visitez régulièrement le site Internet www.pagesdegauche.ch (au moins une fois par mois)?

- Oui
- Non

7. Vous convient-il?

- Oui
- Non
- Sans avis
- Commentaires: _____

8. Publier le journal exclusivement en ligne, sur Internet, vous paraîtrait-il opportun?

- Oui
- Non
- Sans avis

9. Le journal vous semble-t-il représenter une voix politique originale en Suisse romande?

- Oui
- Non
- Sans avis

10. Quels commentaires feriez-vous quant à sa ligne éditoriale?

11. Commentaires généraux:

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne